

Le nouveau rôle de la bibliothèque collégiale : priorité à l'étude et à l'apprentissage

Philippe Arlen

Conseiller pédagogique
Collège Ahuntsic



La venue des TIC (technologies de l'information et des communications), plus particulièrement d'Internet, et la forte émergence du « E-Learning¹ » amènent au premier chef une redéfinition de l'acte d'enseigner et, par voie de conséquence, une transformation du rôle de l'étudiante et de l'étudiant. L'enseignant a-t-il comme mission de transmettre des connaissances à ses étudiants ou, plutôt, celle de les accompagner dans l'acquisition d'un savoir ? Évidemment, répondre à cette question ne peut se faire en un seul coup, mais les pratiques actuelles nous indiquent que le rôle de l'enseignant subit des mutations importantes qui s'accéléreront dans la présente décennie. L'enseignant, en plus d'être un transmetteur ou un filtre des connaissances, devient un tuteur, plus précisément un « mentor² » qui accompagne l'étudiant dans la mise en relation des connaissances et dans la construction de son savoir. Cette nouvelle problématique entraînera-t-elle des changements dans le rôle que doit jouer la bibliothèque du 21^e siècle ? Si oui, quels sont-ils ?

**Le Centre
de Diffusion**

Au Collège Ahuntsic, la bibliothèque, appelée en fait Centre de diffusion, est un lieu physique qui, en plus d'offrir des services de bibliothèque comme on en voit un peu partout, propose des services axés sur l'étude. On y retrouve un Centre des technologies de l'information (CTI) et des services d'aide à la réussite scolaire tels qu'un Centre d'aide en français (CAF) et un Centre d'aide à la réussite (CAR). Le rôle de cette bibliothèque est centré sur la diffusion de multiples sources d'information en vue de faciliter l'apprentissage des élèves et il ne s'articule pas uniquement autour de la conservation du savoir universel. La bibliothèque est à la fois arrimée aux circuits conventionnels de l'édition et elle fait partie de cet immense réseau d'information dont Internet est le cœur. Cette

vocation particulière a pu être mise de l'avant à l'occasion du réaménagement³ complet et de l'agrandissement important de ses locaux. Construite au début des années soixante-dix, la bibliothèque du Collège Ahuntsic correspondait à l'esprit de l'époque, soit la conservation de la documentation écrite et audiovisuelle servant de support à l'enseignement. En nous inspirant de sa récente modernisation, nous tenterons de définir la mission de la bibliothèque collégiale dans les prochaines années, compte tenu de la nouvelle dynamique engendrée par les innovations technologiques.

LA BIBLIOTHÈQUE : UN LIEU DE DIFFUSION

Le livre, un support fait pour durer

Le livre est un support qui est fait pour durer, et ce, pour différentes raisons. Ainsi, certaines formes documentaires se prêtent assez mal à l'édition électronique. De plus, on ne peut pas dire que lire un roman populaire directement à l'écran, sur un livre électronique ou à partir d'une sortie imprimante soit très agréable. Par ailleurs, les lois sur les droits d'auteur limitent actuellement la diffusion des imprimés par le biais d'Internet. Le projet *Gallica*⁴ de la Bibliothèque nationale de France illustre bien la situation : seulement 80 000 œuvres, du Moyen Âge au 20^e siècle, libérées des droits d'auteur, sont disponibles sur Internet. Enfin, une des caractéristiques du livre sous sa version traditionnelle correspond au fait que celui-ci a subi le filtre de l'édition ; contrairement à certains sites Internet, l'information a été validée d'où une crédibilité accrue.



Toutefois, d'autres formes documentaires se prêtent facilement à l'édition électronique, car elles fournissent des informations ponctuelles, pensons aux dictionnaires, tels que le *Grand dictionnaire terminologique*⁵ publié par l'Office de la langue française du Québec, aux encyclopédies telles que l'*Encyclopædia Universalis*⁶, à certaines publications gouvernementales ou, encore, à des guides techniques publiés pour des produits de l'industrie. Lorsque la publication ne vise qu'un public très ciblé, il est préférable, économiquement parlant, de rendre la publication exclusivement disponible sur Internet. C'est souvent le cas de certaines publications universitaires.

L'avenir passe par les banques en ligne

Les mêmes remarques s'appliquent globalement pour les revues et les journaux. Il faut garder une collection, la plus dynamique possible, basée sur la qualité et non sur la quantité. Celle-ci doit être axée sur des contenus spécifiques en lien, là aussi, avec les programmes d'enseignement et les habiletés exigées. Ainsi, il importe plus d'avoir une collection bien indexée et adaptée au besoin des étudiants, que des rayonnages bien pleins qui croulent sous la poussière faute d'utilisateurs.

L'abonnement à des banques en ligne de revues et journaux est l'avenir pour nos établissements. Imaginons une banque telle qu'*Eureka*⁷. Un simple abonnement annuel permet à une quantité d'individus, n'importe où à l'intérieur de l'établissement, d'avoir accès, en « plein texte⁸ », à des dizaines de journaux, et ce, sur une période de plus de 15 ans, le tout entièrement indexé. Il en est de même pour les revues anglophones avec une banque telle que *Canadian MAS FullTEXT Elite*⁹. Pour ce qui est des revues francophones, le problème est plus complexe. À l'ordre collégial, il n'existe pas de banque en ligne qui indexe et offre du plein texte. Seule *Repère*¹⁰ indexe une petite partie de la production francophone, mais peu de revues sont disponibles en plein texte, ce qui est particulièrement vrai pour les revues franco-européennes en raison des droits d'auteur. Mentionnons également un point délicat : les coûts rattachés aux banques en ligne posent un réel problème, particulièrement pour les bibliothèques de collège déjà largement sous-financées et souvent mal équipées.

Les cédéroms ou les DVD ont-ils un avenir ?

Les banques d'information sur cédérom semblaient une solution d'avenir lorsqu'elles ont été introduites dans les années quatre-vingt-dix. Force est de constater que ce média n'a pas tenu ses promesses. Il faut reconnaître que la diffusion de banques en ligne et le développement exponentiel du réseau Internet ont contribué au délaissement progressif de ce support. D'autres facteurs sont aussi en jeu. Le marché de l'édition, particulièrement le marché francophone, n'a pas pu ou su développer ce créneau. Les cédéroms, et même les DVD, sont des supports limités en termes de capacité, surtout s'ils offrent du multimédia. Les standards techniques sont en constante mutation. L'installation d'un réseau de cédéroms implique de nombreuses contraintes technologiques (serveur, logiciels, sécurité) difficiles à surmonter. Les réseaux internes de nos établissements sont souvent multiples et ne communiquent pas entre eux, là encore pour des motifs de sécurité. De plus, ils ne sont généralement pas assez puissants pour faciliter le multimédia. Enfin, le coût des licences est tel que la plupart des bibliothèques renoncent à offrir des accès multiples.

Internet : une panacée universelle ?

Ceux qui croient qu'Internet est le cadre de la bibliothèque du savoir universel se trompent lourdement. Comme nous l'avons expliqué précédemment, un site Internet ne remplacera pas le livre. Toutefois, ce média possède de nets avantages sur l'écrit.



Nous ne parlerons pas ici du faible coût de production engendré par un tel support, mais plutôt des caractéristiques qui lui sont propres. Citons, entre autres, la démocratisation de l'information, la capacité multimédia, la navigation par liens hypertextes, l'interaction possible entre l'auteur et le lecteur. Compte tenu de sa souplesse et de sa diffusion mondiale, Internet intégrera, à moyen terme, en tout ou en partie, certains types d'imprimés (encyclopédies, dictionnaires, journaux, revues, publications gouvernementales)

et des supports documentaires tels que la documentation audiovisuelle, les cédéroms ou les DVD. Le réseau Internet ne peut soutenir, à l'heure actuelle, un tel développement. La bande passante, celle du réseau téléphonique particulièrement, n'est pas suffisamment large pour diffuser efficacement le multimédia. Dans un proche avenir, et c'est déjà fait en partie aux États-Unis, il faut envisager la réalisation d'un Internet à deux vitesses : l'un, grand public, gratuit ; l'autre payant, à large bande passante et à très haute vitesse. Une question reste en suspens dans nos maisons d'éducation : qui va payer ? L'utilisateur ? L'institution ? Beau débat en perspective sur la gratuité de l'éducation...

Mais...

Dans un établissement d'enseignement supérieur, que ce soit à l'ordre collégial ou universitaire, la mission d'une bibliothèque doit être centrée sur l'apprentissage de l'étudiant. Pour ce faire, il faut veiller à ce que l'information écrite ou électronique, accessible à la bibliothèque, soit adéquate et à jour, et ce, malgré les contraintes budgétaires, à ce que les documents acquis, peu importe leur support, soient centrés sur les programmes offerts dans l'établissement – d'où la nécessité de mettre en relation des connaissances (approche programme plutôt que disciplinaire) – et à ce qu'enfin, parallèlement, une politique d'évaluation documentaire (pertinence pédagogique) soit mise en place.

LA BIBLIOTHÈQUE : UN ESPACE TECHNOLOGIQUE

La bibliothèque de collège, en sus de son rôle traditionnel de diffuseur de l'information écrite, au sens de l'imprimé, devient de plus en plus un espace technologique, tel que défini

lorsque nous évoquons les TIC. Cet espace technologique implique des compétences particulières, des équipements informatiques et une gamme de logiciels qui répondent aux besoins de la population étudiante et à ceux du personnel enseignant.

Les équipements informatiques

Avant de parler de compétence technologique, il y a des préalables. Il faut mettre à l'usage de tous un parc informatique public dédié exclusivement à l'apprentissage. Les équipements doivent être de qualité, en nombre suffisant et accessibles à des heures qui conviennent au plus grand nombre. Il faut qu'ils soient installés en réseaux et que le tout soit suffisamment sécuritaire tant pour l'utilisateur que pour l'établissement. Le renouvellement du parc informatique doit être considéré dès le départ et échelonné sur plusieurs années. Aucune institution ne peut se payer le luxe de l'imprévoyance car, dans ce domaine, la désuétude se situe entre trois et cinq ans.

La notion de compétence technologique

La notion de compétence technologique implique une « alphabétisation » technologique tant pour le personnel du « centre de diffusion » – qui doit être capable de répondre aux attentes de chacun – que pour les utilisateurs qu'ils soient étudiants, personnel enseignant, professionnel, soutien ou cadre. Nous devons faire face à deux écueils de taille : en termes de compétence technologique, les différences d'un individu à l'autre et la résistance au changement. Il est donc important, parallèlement à la mise en place d'une structure technologique, de développer des mécanismes d'« alphabétisation » pour surmonter cette résistance et de permettre à tous d'être suffisamment à l'aise avec ces technologies.

Une vaste salle d'étude, une bibliothèque virtuelle, une bibliothèque traditionnelle ? Des coûts supplémentaires

Aux coûts d'une bibliothèque dite traditionnelle, le « centre de diffusion » occasionne des investissements supplémentaires. Des économies peuvent être réalisées en évitant de doubler la documentation écrite et la documentation électronique, mais c'est un phénomène marginal. Pour le reste, étant donné le nouveau rôle attribué à la bibliothèque, l'enveloppe budgétaire devra être réévaluée, au même titre que celle des laboratoires. Pensons aux nouvelles places informatisées (micro-ordinateurs, places assises, réseau, serveurs), à l'achat de logiciels et souvent au coût récurrent des licences, à l'abonnement à des banques en ligne, le cœur de la bibliothèque virtuelle. N'oublions surtout pas l'adaptation du personnel et, s'il le faut, l'ajout de personnel pour répondre aux nouveaux besoins.

LA BIBLIOTHÈQUE : UNE INTERACTIVITÉ RENOUVELÉE AVEC LES USAGERS

L'arrivée d'Internet va accentuer les échanges d'information entre la bibliothèque et ses usagers, que ce soit pour faire connaître les diverses activités offertes ou les ressources documentaires disponibles. Mentionnons que, pour la question posée aux élèves qui arrivent au collégial (région couverte par le SRAM), soit : « Quels endroits choisis-tu pour étudier et faire tes travaux scolaires ? », les réponses actuellement obtenues indiquent que la bibliothèque de l'école secondaire n'est fréquentée que par 29,1 %¹¹ des élèves. Il y a donc lieu de réfléchir sur la capacité d'attraction de celle-ci, sur l'étude et sur la lecture. De nombreux indices nous incitent à penser que la situation n'est guère plus reluisante dans le réseau collégial. L'introduction massive des TIC dans les bibliothèques de collège risque-t-elle d'attirer une partie des étudiants qui avaient délaissé ce lieu d'étude ou qui ne le fréquentaient qu'à de rares occasions ?

La page Web et l'utilisation de certaines ressources



La création d'une page Web propre à la bibliothèque permet de diffuser efficacement de l'information sur les services offerts et sur les activités à venir. À titre d'exemple, la communauté peut facilement être informée sur les titres récemment acquis ou accéder aux banques en ligne (bibliothèque virtuelle). À l'aide de formulaires électroniques ou même en utilisant le courriel, l'utilisateur peut aussi communiquer avec les différents services, voire interagir lorsque des activités sont proposées.

Le catalogue documentaire disponible à travers Internet

Il y a encore peu d'années, l'utilisateur devait se déplacer pour savoir si tel ou tel document était disponible à la bibliothèque ; avec l'arrivée du catalogue informatisé, l'information est de plus en plus diffusée à travers l'établissement. Internet permet maintenant d'accéder à cette information documentaire à partir de chez soi ou de n'importe quel endroit du monde entier. Ce dernier élément facilite d'autant plus les échanges documentaires d'un établissement à l'autre.

LA BIBLIOTHÈQUE : UNE PRISE EN CHARGE DES COMPÉTENCES DOCUMENTAIRES

Cette bibliothèque, avec une mission redéfinie, implique qu'elle devienne un lieu de formation, tant pour les étudiants que pour les diverses catégories de personnel, en lien direct avec ses nouvelles activités. Le rôle du personnel professionnel



et technique, en plus des activités dites traditionnelles, doit s'articuler autour des quatre axes suivants : développer des compétences documentaires spécifiques (en lien avec les programmes) ; offrir une formation à la recherche documentaire, aussi bien pour la documentation imprimée que pour les banques documentaires en ligne ; former à la recherche sur Internet (la recherche booléenne, les moteurs ou répertoires de recherche) ; assurer un dépannage, en lien avec l'utilisation des ordinateurs et la connaissance des logiciels de base (par exemple, la suite Microsoft Office).

et technique, en plus des activités dites traditionnelles, doit s'articuler autour des quatre axes suivants : développer des compétences documentaires spécifiques (en lien avec les programmes) ; offrir une formation à la recherche documentaire, aussi bien pour la documentation imprimée que pour les banques documentaires en ligne ; former à la recherche sur Internet (la recherche booléenne, les moteurs ou répertoires de recherche) ; assurer un dépannage, en lien avec l'utilisation des ordinateurs et la connaissance des logiciels de base (par exemple, la suite Microsoft Office).

LA BIBLIOTHÈQUE : UN LIEU D'ÉTUDE ET D'APPRENTISSAGE

La classe n'est plus le seul lieu d'acquisition de connaissances : décloisonnement

Si la classe est au cœur de l'enseignement et de l'apprentissage, la bibliothèque se veut en quelque sorte un lieu qui se situe dans son prolongement : l'étude. L'apprentissage de l'étudiant débute dans la classe mais se complète en dehors de celle-ci par l'étude. La bibliothèque est le lieu par excellence de l'étude et c'est dans cet esprit que nous devons travailler. Les TIC, et en particulier l'arrivée massive d'Internet et des banques documentaires en ligne, vont entraîner une multiplication des lieux d'apprentissage. Il y a un chevauchement de plus en plus grand entre la classe, lieu privilégié d'enseignement et d'apprentissage, et la bibliothèque et même la maison, lieux d'étude et d'approfondissement des connaissances. Il existe une situation d'apprentissage similaire, mais les rôles se transforment. L'enseignant, comme nous l'affirmions précédemment, joue de plus en plus un rôle de mentor ; les membres du personnel qui sont plutôt liés à la bibliothèque ont davantage à jouer un rôle de soutien pour aider l'étudiant à naviguer dans cette « jungle informationnelle ». L'enseignant doit donc voir à fournir à ses étudiants, en plus d'une bibliographie adéquate, un répertoire des meilleurs sites Internet en vue de l'atteinte des compétences exigées dans les programmes, tandis que le personnel relié à l'aide aux étudiants aura à fournir à ceux-ci les compétences méthodologiques nécessaires dans la recherche documentaire ou informationnelle.

Coup de pouce de l'apprentissage en ligne (« E-learning »)

Le « E-Learning », avec une plate-forme telle que *WebCT*¹², va renforcer cette situation. La classe jouera de moins en moins son rôle traditionnel de lieu de transmission des connaissances. Au contraire, elle deviendra de plus en plus un lieu où l'étudiant bâtit son savoir avec l'aide de l'enseignant.

EN CONCLUSION

La bibliothèque devient ainsi le plus grand laboratoire d'apprentissage dans une maison d'enseignement. C'est un lieu propice à l'étude : horaires adaptés, environnement micro-informatique adéquat, nombre suffisant de places, salles pour les travaux en groupe, lieu silencieux et agréable. C'est un lieu qui met en lien avec le texte écrit et l'hypertexte, lecteurs et lecture. Les rôles des uns et des autres sont appelés à changer de même que le rapport à la connaissance, et ce, tant pour le personnel enseignant, professionnel ou technique, que pour l'étudiant. La bibliothèque ne serait-elle pas un des moyens à privilégier dans le cadre de l'aide à la réussite scolaire ?

philippe.arlen@colleegahuntsic.qc.ca

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Nous pourrions traduire cette expression par « apprentissage à distance » ou « apprentissage en ligne ».
2. *Le Petit Larousse illustré* définit « **mentor** » comme suit : « Guide attentif, conseiller expérimenté ».
3. ARLEN, Philippe, *La Bibliothèque : projet de réaménagement, d'agrandissement des locaux et de création d'une bibliothèque virtuelle ; devis pédagogique*, Montréal, Collège Ahuntsic, 1999, 31 p.
4. Bibliothèque nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/>
5. Office de la langue française du Québec : http://www.granddictionnaire.com/_fs_global_01.htm
6. *Encyclopædia Universalis* : <http://www.universalis-edu.com/>
7. *Eureka* : <http://www.eureka.cc/>
8. Expression empruntée à la banque de journaux *Eureka*.
9. *Canadian MAS FullTEXT Elite* : <http://search.global.epnet.com/>
10. *Repere* : <http://reperere.sdm.qc.ca/>
11. Collège Ahuntsic, *Résultats du sondage administré au printemps 2000 aux nouveaux étudiants*, septembre 2000, pagination multiple.
12. *WebCT* : <http://webct.com/>

Philippe ARLEN est conseiller pédagogique au Collège Ahuntsic depuis 1973. Après des études en sciences politiques, il a obtenu une maîtrise en bibliothéconomie à l'Université de Montréal. En 1998, il a été nommé chargé de projet dans le cadre d'un projet de réaménagement, d'agrandissement et de création d'une bibliothèque virtuelle au Collège. Il donne régulièrement de la formation reliée aux TIC aux étudiants, au personnel et aux enseignants.